



23 juin : St Pée sur Nivelle

Nous étions presque 300, ce dimanche là, de retour sur le lieu où nous avons scellé la stèle d'une tonne symbolisant notre refus des LGV. Après le discours du CADE appelant à se réjouir de la nouvelle orientation ferroviaire sonnante le glas des LGV mais en restant vigilants et prêts à se mobiliser avec les autres tronçons et, chez nous, contre une enquête publique illégitime, ce fut le discours des jeunes prenant le relais de veille citoyenne et un pique nique sous un ciel enfin clément...

2. Infos en vrac

3. MARINADOUR, suite...

4. Brèves Sociales

5. St. Martin de Seignanx : RFF repart en voiture !

6 - 7. Sur le développement du port de Bayonne...

8. Comité de soutien aux victimes de FERTILADOUR

9. Perturbateurs endocriniens

10. La Page d'ATTAC

11. L'homophobie, cette bête immonde !

12. Cultures : « L'inconnu du lac »

BIMESTRIEL - 2,30€

N° 157
JUILLET / AOUT 2013

ISSN 0998 - 2787



... infos en vrac ...

Solutions durables pour réduire la pollution de l'eau sur votre territoire

C'est sous ce titre que l'association Biharko Lurraren Elkartea (agriculteurs Bio du Pays Basque) a tenu un colloque remarquable le 13 juin à Bayonne. Les chiffres que nous allons aligner ci-dessous en sont issus. (ble-arrapitz@wana-doo.fr)

Dénitrification

Il revient 27 fois moins cher de mettre en place des mesures préventives dont l'agriculture bio que d'engager des actions de dénitrification.

Coûts

Un rapport de la cour des comptes (sept 2001) chiffre à 70 euros la dépollution d'un kilo de nitrate. Et à 60 000 euros par kilo de pesticide retrouvé dans l'eau. (40 à 60 % de ces coûts sont répercutés sur la facture des ménages).

Pesticides

La France est le premier utilisateur de pesticides d'Europe et le 4ème au monde. 400 captages d'eau sont abandonnés tous les ans principalement en raison de pollution d'origine agricole. Outre les impacts très importants sur la santé, on peut aussi évaluer à 1,9 milliards d'euros de chiffre d'affaire la perte sur la pêche et l'ostréiculture.

Des pratiques bio

Rotation des cultures pour éviter entre autres le cycle des maladies et parasites. Choix d'espèces de variétés adaptées pour utiliser moins d'eau et d'intrants. Entretien mécanique des cultures pour gérer l'enherbement sans herbicides. Travail du sol adapté pour éviter la fatigue des sols. Couvert végétal permanent

pour éviter l'érosion. Fertilisation organique pour faire fonctionner le sol sainement. Maintien de haies ou de bandes enherbées pour constituer des réservoirs pour la biodiversité et une meilleure retenue du sol. (nombre de ces pratiques concernent aussi les jardiniers amateurs) Les organisateurs du colloque ont également détaillé les accompagnements possibles.

Emplois

Les surfaces bio en France représentent 4 % des surfaces cultivées. Pourtant la bio représente 7% des emplois agricoles.

550 sites sont pollués aux PCB en France

Le journal le monde a publié en mai un article reprenant la réactualisation de l'Atlas des sites terrestres pollués aux PCB de l'association Robin des bois. La plupart des bassins de pêche sont touchés et bien sûr l'Adour apparaît désormais en raison de l'interdiction et commercialisation de certaines espèces. Par rapport à 2011 ce sont 113 sites de plus contaminés.

Chez l'enfant exposé in utero, une exposition chronique peut notamment provoquer des troubles neurocomportementaux et, chez l'adulte, perturber le système endocrinien. C'est pourquoi la vente des aliments présentant une teneur supérieure aux limites fixées par les pouvoirs publics est interdite en France, insiste l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire des aliments).

L'origine la plus connue est celle des transformateurs électriques mais d'autres appareils (500 000) sont désormais sur la liste à éliminer mais cela ne concerne que la moitié de la production de PCB, selon Christine Bossard de Robin des bois, l'autre moitié a été utilisée dans des peintures, des joints, des encres d'imprimerie...

Haute tension !...

Des « antinucléaires » frappés par un mal abominable : la confusion mentale !

Par : Coordination « STOP nucléaire »

Quand le réseau « Sortir du nucléaire » demande pardon aux Japonais...

Ce 26 juin 2013, le Réseau *sortir du nucléaire* publie un article sur le site de Mediapart, intitulé « M. Hollande, l'envoi de MOX au Japon nous a fait honte ». Dans cet article, le Réseau *sortir du nucléaire* interpelle François Hollande et, à l'instar des différents dignitaires, ministres, et experts japonais qui se sont excusés publiquement depuis le début de la catastrophe de Fukushima, demande « aux Japonais » de recevoir « [ses]... plus sincères excuses » pour la signature récente d'accords entre la France et le Japon, ainsi que l'expédition d'une cargaison de MOX vers le Japon par AREVA.

Non contents de s'auto-flageller publiquement dans un étrange processus d'identification aux responsables des conséquences des catastrophes qu'il entend dénoncer, le Réseau *sortir du nucléaire* exprime sa « honte » devant l'indifférence de François Hollande « au sort du peuple japonais » et l'article se termine en un pitoyable et larmoyant bouquet final, le Réseau *sortir du nucléaire* demandant « pardon » aux victimes de la catastrophe de Fukushima.

Au-delà du vocabulaire de repentance duquel transpire un judéo-christianisme mal digéré, une certaine pitié sous-jacente envers « les Japonais », et une pointe de mégalomanie (comme si les Japonais se préoccupaient des excuses du Réseau *sortir du nucléaire*!), ce texte étonnant mérite une tentative de décryptage.

En demandant « pardon » aux Japonais, des « antinucléaires » se substituent aux véritables responsables et agresseurs ; ils se mettent à la place du gouvernement français qui aurait du, si l'on comprend bien le but de l'article, selon le Réseau *sortir du nucléaire*, présenter des excuses, avoir honte et demander pardon.

Quels étranges mécanismes psychologiques peuvent-ils justifier une telle mortification ? Pourquoi une telle culpabilité de la part du Réseau *sortir du nucléaire* ? S'agirait-il d'un aveu déguisé de sa propre impuissance ? De son immobilisme ? Une reconnaissance

inconsciente de sa « culpabilité » ? Un phénomène compensatoire pour rééquilibrer sa propension à collaborer avec ceux qu'ils devraient combattre c'est-à-dire la classe politique au pouvoir, plus précisément sa collusion avec EELV ? S'agit-il d'un chemin de croix en rémission des péchés commis : en particulier un état de schizophrénie qui l'amène à soutenir des scénarios de sortie progressive du nucléaire tout en dénonçant les conséquences criminelles d'une « technologie de mort » qui peut produire un accident majeur à tout moment ?

Nous, nous savons que le pardon, les excuses, les larmes et les indignations ne changeront rien à l'abomination de la catastrophe nucléaire, et si le Réseau *sortir du nucléaire* ne le sait pas encore, c'est qu'il est en proie à beaucoup de naïveté, ou bien à un grave déficit d'analyse politique. Les accords passés récemment au Japon ne sont que de petits arrangements entre amis. Poser les Japonais en victimes de tractations diaboliques de la part du gouvernement français n'est que condescendance mal placée. Dans le cas précis, c'est « business as usual » : Monsieur Hollande a besoin de Monsieur Abe, de la technologie japonaise et d'alliances avec des groupes comme Mitsubishi pour fourguer ses réacteurs, son « savoir-faire », bref, sa camelote ! C'est bien Monsieur Abe et sa politique de reprise du nucléaire qui a les atouts en mains, sinon quel intérêt y aurait-il à proposer l'aide française à la création d'une usine de MOX au Japon plutôt que de vendre le MOX français ?

Tiens au fait, tant qu'à assumer une responsabilité, si le Réseau *sortir du nucléaire* cherche tant à s'excuser, c'est auprès des Français que nous lui suggérons de le faire, pour tous les dangers que nous fait courir à chaque instant la politique des nucléocrates et du gouvernement que le Réseau *sortir du nucléaire*, avec ses scénarios de sortie progressive, ne fera que prolonger avec du nucléaire devenu « durable » ? Vous avez dit ubuesque ?... ♦

+ d'infos sur : www.coordination-stopnuclaire.org et <http://blogs.mediapart.fr/edition/nucleaire-lenjeu-ennuaut-il-la-chandelle-pour-lhumanite/article/2606013/Im-hollande-lenvoi-de-mox-au-japon-nous-fait>

Marinadour, suite...

« La récente affaire Marinadour (voir numéro précédent) a secoué un peu le paysage. Il y a bien eu des déclarations rivalisant de stupidité (« J'ai passé trois quart d'heure sur le site et je ne suis pas malade » Grenet), mais on a bien senti une grosse gêne. La DIRECCTE (Direction Régionale de la concurrence, du travail et de l'emploi) n'aurait pas constaté d'infraction nous dit M. le Sous Préfet...

Certes la DIRECCTE chargée des conditions de travail nous a bien répondu le 24 mai à notre courrier du 16 mai pour nous dire que les terres qui sont sur le quai St Bernard ne sont pas polluées (évidemment, à cette date, 3 bateaux les ont déjà chargées pour la Hollande et les cordons de sable sensés retenir les jus ont été poussés dans l'Adour.

Sur le site même du 25 allées Marines, la DIRECCTE ne nous dit rien. Elle nous reprocherait même au cours d'une conversation téléphonique de ne pas l'avoir saisie. Un comble quand le 12 mars au cours d'une réunion avec la DREAL nous avons débattu du meilleur moyen de saisir la DIRECCTE et convenu que ce serait M. le Sous Préfet qui aurait donc été prévenu par la DREAL mais aussi par nous par un courrier du 22 mars se terminant ainsi : « Enfin nous vous demandons, à la veille de nouvelles excavations sur des points plus dangereux de veiller à la sécurité des travailleurs et des riverains. (lors de la première étape, nous n'avons pas aperçu de travailleurs portant un masque, l'étude de 2004 attirant pourtant l'attention sur le risque d'inhalation). »

Enfin, le CADE aurait fait du tapage mais pas grand monde se serait plaint. Aux habitants des HLM de Balichon à l'origine de l'alerte, se sont pourtant ajoutés les propriétaires de la résidence Goalard et son syndic, les habitants du quartier St Bernard et même une ancienne conseillère générale habitant tout près.

Autres nouvelles colatérales...

On apprend à travers les réponses embarrassées plusieurs détails intéressants.

• **Rivadour aussi** : Colère à Kaufman et Broad ; le site situé de l'autre côté du rond point où doit s'ouvrir le chantier Rivadour est lui aussi pollué.

• **Colère (bis) chez Kaufman et Broad**, il y a plus de pollution que prévu et ça coûte plus cher. Et là on nous explique que l'agglo avait passé un accord financier qui stipulait que sur 3 millions d'euros de dépollution (600 000 euros de moins que l'étude de 2004 quand même), l'agglo prenait 1,5 millions et K & B la même somme. Ah bon ! À l'agglo on nous avait laissé



entendre que K & B prenait tout en charge. Si l'agglo débourse 1,5 millions d'euros, cela veut donc dire que nous, contribuables, contribuons à payer la dépollution du secteur privé qui, lui, est parti avec sa valise de fric sans rien déboursier.

• **Oui mais la colère direz vous ?** Ah oui, c'est que la pollution est plus importante que pré-

vue et K & B voit la note monter à 4 millions d'euros et là pas de partage avec l'agglo.

• Autrement, **le CADE a enfin reçu l'étude PSI** et des bordereaux vers la Hollande. Il sera aussi reçu pour consulter les analyses sur Rivadour. ♦

A suivre...

Communiqué de Presse

(17 juin 2013)

Autoroute A65 Langon-Pau : du rêve à la réalité

Pour la troisième année consécutive, les associations SEPANSO Aquitaine, ARLP, et LEA, ont effectué un comptage pendant 24 heures¹ du trafic de l'autoroute A65. Cette opération a été menée simultanément en Gironde dans les Landes et dans les Pyrénées Atlantiques.

Le verdict est sans appel : avec une moyenne de 5436 véhicules dont 494 poids lourds sur les 3 points de comptage on reste très loin des prévisions initiales qui tablaient sur un trafic global de 10397 véhicules/jour en 2013. Le record de basse fréquentation étant établi dans les Landes avec seulement 4903 véhicules dont 403 poids lourds au sud de Mont de Marsan.

À noter qu'en Gironde où des comptages avaient été opérés en 2012, la baisse du trafic des poids lourds est de -16,4% en une année alors que les prévisions tablaient sur une augmentation de +18,09% pour la même période.

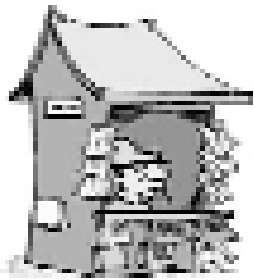
Ce sondage sur 24h est suffisamment éloquent pour pouvoir penser que la rentabilité restera longtemps un mirage inaccessible.

Il ne suffit pas de construire une autoroute pour que le trafic soit au rendez-vous en dehors des quelques week-ends de ski.

L'A65 aura été le premier grand projet inutile imposé post Grenelle. Avant de prolonger cette autoroute vers Oloron ou de se lancer dans des nouveaux chantiers autrement plus onéreux et destructeurs que sont les LGV, il est urgent que les décideurs (État, élus...) qui l'ont imposée, en tirent les leçons. Nous y veillerons. ♦

Contact Presse : SEPANSO - Philippe BARBEDIENNE 05 56 91 33 65

¹. Ce comptage a été effectué du 12 juin 2013 à 20 h au 13 juin 2013 à 20 h.



Brèves Sociales

Par Jean Maurice FAYE

Grève générale au Pays Basque sud

★ Fin mai, les organisations syndicales ont fait le bilan de leur appel à la grève générale. Comme en septembre 2012, le mouvement fut largement suivi, en particulier en Gipuzkoa. Les enseignants se sont mobilisés en masse alors que le secteur de la santé a beaucoup adhéré au mot d'ordre en raison, essentiellement, de la multiplication des services minimum imposés. Les organisations patronales quant à elles, parlent d'échec et le gouvernement de la Communauté Autonome Basque qualifie la grève de « politique ». Toujours est-il que les manifestations de rue furent imposantes. Sous tous les cieux c'est donc toujours les mêmes logiques qui s'affrontent et les pouvoirs en place (quels qu'ils soient pourraient-on dire) utilisent les mêmes argumentaires.

Office public de l'habitat

★ Selon la CFDT locale, la situation est intenable à l'OPH (office public de l'habitat) de Bayonne. Un climat de tension est apparu lors d'un changement de statut en 2008, mettant la gestion de l'office entre les mains du directeur général alors que jusque là, cela relevait de la compétence du président. Le nouveau directeur serait de plus peu porté sur le dialogue social. Plusieurs salariés souffriraient d'épisodes dépressifs. Les démissions sont en nombre important (il y en aurait eu 12 depuis l'arrivée du nouveau directeur) et les arrêts de travail se multiplient. Bref... un climat qui se dégrade et dégrade les conditions de travail et le service aux usagers.

Changement à la CGT ?

★ Il y a une nouvelle secrétaire générale à l'union locale CGT de Bayonne (qui compte 2 750 syndiqués). Elle se dit prête à combattre pour limiter les effets néfastes annoncés de la réforme des retraites et veut étendre les ter-

ritoires d'influence de son organisation. Elle se dit prête aussi à travailler, collectivement si possible, avec les autres organisations syndicales. Par contre, il y a une chose qui ne change pas : le refus total de travailler avec LAB qui va rester le syndicat triquard de la CGT au motif qu'il y a entre la CGT et LAB plus de divergences que de convergences. N'est-ce pas le cas d'autres organisations qui ne sont pas pour autant exclues des intersyndicales demandées par la CGT.

Grève des cheminots

★ La CGT cheminots s'est félicitée du succès de la grève de la mi-juin. La réforme ferroviaire passe mal auprès des salariés de la SNCF. Une réforme qui prévoit en fait l'ouverture au marché intérieur français à partir de 2019 et qui constitue une libéralisation totale du rail. Bien que le ministre de tutelle, Frédéric CUVILLIER, dise le contraire et parle d'un « groupe ferroviaire public plus efficace ». Les salariés de la SNCF sont-ils stupides au point de jouer contre leur intérêt ? Ils ont donc suivi le mot d'ordre de grève. A Bayonne, seuls trois trains ont circulé. En septembre, un nouveau mouvement d'arrêt de travail risque de voir le jour. Avec plus d'acuité encore ?

Les « atterrés » contre l'austérité

★ Les *Économistes Atterrés*, ces économistes progressistes qui tentent de battre en brèche les logiques libérales, se sont réunis début juin à la Sorbonne pour débattre des moyens de sortir l'Europe (et la France) de la cure d'austérité imposée par la Commission européenne. L'Europe libérale a 5 défauts majeurs, selon eux :

- une monnaie unique inefficace diffusée au cœur d'économies nationales très différentes ;
- des mécanismes de coordination qui ne fonctionnent pas ;
- une Banque Centrale Européenne qui ne prête pas directement aux

états ;

- une solidarité européenne déficiente ;
- et enfin l'inexistence d'un outil réel pour contrôler le système financier.

Autant d'éléments qui entraînent, selon le collectif *Economistes Atterrés*, une croissance négative dans toute la zone euro. Ils proposent donc de mettre la relance au centre de l'économie, de produire un « choc de transition » en promouvant une transition énergétique et si besoin est : « poser la question de la sortie de l'euro ». Dernier point à manier avec grande précaution selon certains membres du collectif.

L'austérité : la chose la plus rejetée par les peuples européens

★ Des milliers de manifestants en Europe se sont rassemblés le 1^{er} juin dernier pour dénoncer les politiques d'austérité. C'est sans doute à Madrid que la colère des citoyens a été la plus retentissante. Il est vrai que le gouvernement prévoit une économie de 150 milliards d'euros entre 2012 et 2014 en coupant dans les budgets de la santé et de l'éducation. A Lisbonne, les protestataires étaient peu nombreux, semble-t-il, une espèce de lassitude dangereuse envahissant les esprits. En Allemagne, le collectif anticapitaliste Blockupy, regroupant syndicats et organisations de gauche, s'est fait entendre aux abords du siège de la BCE (Banque Centrale Européenne) pour dénoncer les pratiques inadaptées de cette institution. Ce n'est peut-être qu'un début de mobilisation européenne.

Colère dans les URSSAF

★ Essentiellement à l'appel de la CGT, les salariés des URSSAF ont manifesté fin mai devant le siège de l'ACOSS, caisse nationale des URSSAF. Dans la ligne de mire des manifestants : la régionalisation qui prévoit pour janvier 2014 de regrouper l'ensemble des 88 URSSAF départementales

en 22 URSSAF régionales. Cette régionalisation qui est menée sans aucun moyen budgétaire et humain supplémentaire, occasionne une désorganisation du travail et crée des retards de traitement des dossiers. Encore de beaux dysfonctionnements en perspective.

Dominique SEUX, le chroniqueur libéral

★ Sur France Inter, le 7 mai dernier, le tenant du libéralisme distingué, s'est émerveillé. Les chaînes de l'usine TOYOTA de Valenciennes produisent des Yaris qui sont ensuite exportées aux USA. Il s'enflamme le Dominique et s'émerveille du fait que dans « cette usine neuve, les 4000 salariés se sont adaptés aux méthodes japonaises ». Et d'expliquer que : « chaque ouvrier intervient désormais sur un véhicule qui passe devant lui toutes les 60 secondes au lieu de 90 avant ». Mais Dominique SEUX n'en conclut pas pour autant que les gains de productivité devraient entraîner un gain salarial. Ça, ce n'est pas « libéral ».

Salaires des profs

★ Est-ce que le gouvernement ira jusqu'au bout ? Un projet prévoit de baisser le salaire des profs débutants alors même que le métier affronte une grande crise de recrutement. En fait, les lauréats des concours (passés en fin de 1^{ère} année de Master et non plus en fin de 2^{ème} année) démarreraient leur carrière à l'échelon 1 au lieu de l'échelon 3. Cela aurait des conséquences salariales telles que la rémunération à l'échelon 1 tourne autour de 1 600 euros brut mensuel contre 2 000 euros à l'échelon 3. Est-ce que ce projet est une provocation ? Sachant que les enseignants débutants français sont payés 10 % en dessous de la moyenne de l'OCDE ? En Allemagne, par exemple, un prof commence sa carrière à 2500 euros net. A méditer, M. PEILLON ! ♦

St Martin de Seignanx...

RFF repart en voiture !

Le 29 mai, RFF avait convié quelques propriétaires du Seignanx pour parler achat de terrains à l'amiable. Mais à 14 h, ce sont une cinquantaine d'opposants qui sont venus. Ils ont signifié aux envoyés de RFF qu'ils n'étaient pas les bienvenus et leur ont octroyé l'après midi de congé. Pour s'assurer qu'ils profitent bien de ce congé inattendu, ils les ont raccompagnés à leur voiture. Ils sont rentrés d'où ils venaient...

494 !

Le 5 juin, le CADE a rendu public l'acte d'achat par 494 personnes de terrains situés sur le tracé de la LGV au Pays Basque. Cette opération a été lancée il y a 3 ans en toute discrétion, le CADE ayant à cette époque obtenu par indiscretion le tracé RFF.

Pour la première fois il a fait confiance à RFF. Il a eu raison car après plusieurs années de « concertation », bingo ! C'est bien celui qui est retenu. Ce qui, en passant, en dit long sur la qualité de la concertation. Il n'y a guère qu'à Uchac que le tracé a été singulièrement modifié (voir Ortizadar n°156 : « François-Gilles Egretier ex-collaborateur du cabinet du ministère de l'Économie Christine Lagarde vient en effet d'être mis en examen pour prise illégale d'intérêt par le juge Renaud Van Ruymbekke. La LGV passant dans le jardin de sa maman, ce grand garçon a trouvé le moyen de lui rendre service... »).

Ces terrains sont acquis en indivision, ce qui signifie que les 494 acheteurs sont propriétaires de tous les m2 et qu'il n'est possible de revendre que si tous sont d'accord. Or ils ont bien l'intention, TOUS, de ne pas vendre.

Cela laisse présager un long travail



A Saint Martin de Seignanx le 29 mai dernier.

de recherche des acheteurs par RFF (certains acheteurs sont décédés et il faudra retrouver les héritiers, d'autres acheteurs sont de l'autre côté de l'atlantique etc.)

Ce long travail effectué, restera à mener un procès en expropriation contre 494 personnes dont José Bové ou Mme Chaban Delmas... Un bon moment médiatique si d'aventure nous arrivions jusque là.

23 juin : St Pée sur Nivelle

Nous étions presque 300 ce dimanche là de retour sur le lieu où nous avions scellé la stèle d'une tonne symbolisant notre refus des LGV. Après le discours du CADE, appelant à se réjouir de la nouvelle orientation ferroviaire sonnant le glas des

LGV, mais en restant vigilants et prêts à se mobiliser avec les autres tronçons et, chez nous, contre une enquête publique illégitime, ce fut le discours des jeunes prenant le relais de veille citoyenne et un pique nique sous un ciel enfin clément.

Mobilité 21

Après les assises du ferroviaire, après les rapports Bianco et Auxiette récemment remis au gouvernement, la commission mobilité 21 chargée de hiérarchiser les projets d'infrastructure a rendu son rapport le jeudi 27 juin. Ici aussi on sonne la fin de l'ère TGV.

Dans les pages 18 à 22, la philosophie exposée rejoint celle des assi-

ses du ferroviaire, des rapports Bianco et Auxiette annonçant la fin du modèle TGV repris le matin par le premier ministre dans la presse. C'est là l'essentiel de notre satisfaction car cela a l'air inéluctable. En ce sens dans les prochaines années, nous pensons que la victoire sera au rendez-vous pour tous les tronçons.

La commission envisage ensuite deux scénarios :

- **Scénario 1 :** l'Etat injecte 8 à 10 milliards d'ici 2030: (dans ce cas, la Bordeaux-Toulouse et la Bordeaux-Espagne sont reportées après 2030).

- **Scénario 2 :** l'Etat injecte 28 à 30 milliards qu'il n'a pas. Cela a pour effet de faire passer la Bordeaux-Toulouse avant 2030. On notera que le scénario 2 bénéficie de deux milliards à consacrer avant 2030 à la préparation de 5 projets dont la Bordeaux-Espagne. Ce point constitue sans doute l'ultime concession aux manœuvres de couloirs. La Bordeaux-Espagne continuant d'être reportée après 2030.

Au regard des décisions qui s'annoncent cela s'apparente plus à un lot de consolation mais il sera sans doute exploité pour prétendre poursuivre l'enquête publique cet automne. Enquête publique que nous appelons à combattre.

Nous considérons que trop d'argent a déjà été consacré à ces projets destructeurs, inutiles et ruineux. ♦



Réflexion sur le développement du Port de Bayonne

Associations de Défense de l'Environnement de l'Estuaire Adour

NOUS refusons d'être considérés comme des acteurs secondaires, consultés en phase terminale d'élaboration du projet, « sur la perception du port et de ces activités ». Nous revendiquons de participer de plein droit à l'élaboration d'un projet politique à moyen et long terme dans le cadre de la convention d'Aarhus qui prévoit « la participation du public à la prise de décisions ayant des incidences sur l'environnement ».

Nous remarquons, dans « la charte de place portuaire du Port de Bayonne » de 1997 et dans « l'étude pour la réalisation d'un schéma directeur d'aménagement » de 2013, que jusqu'ici le projet de développement du port tend à dominer la ville et à s'imposer à elle, la contraignant dans un espace réservé de plus en plus coupé du fleuve et de l'océan.

Nous pensons que c'est l'industrie qui doit être contrainte et non la ville et qu'il faut changer la perspective et comprendre le « génie du lieu », le génie de chaque ville de l'Estuaire Adour, villes du fleuve et de l'océan.

Le *génie du lieu* est constitué de forces physiques, biologiques, sociales et historiques qui, associées, confèrent sa singularité à tout lieu ou à toute région. Toutes les villes possèdent leur propre génie, qui transcende leur situation géographique, leur importance commerciale et leur taille. Il en est de même pour chaque région du monde. L'homme ajoute toujours quelque chose à la nature, et par voie de conséquence la transforme ; mais ses interventions ne s'avèrent réussies que dans la

mesure où il respecte le génie du lieu.

Puisque la plupart des transformations à la surface de la terre se produiront désormais rapidement, il y a nécessité de disposer d'une nouvelle forme de connaissance écologique permettant de prévoir les conséquences vraisemblables d'interventions technologiques et de fournir un *modus operandi* rationnel, substitut aux ajustements empiriques que le temps avait rendu possibles. L'écologie fournira la base scientifique à la compréhension et à l'épanouissement du génie du lieu...

Nous nous intéressons à la ville et au port ; pour nous il s'agit de penser l'industrie et à la ville, de penser au port et aux habitants. Nous refusons la ségrégation spatiale et le « zoning » où chaque espace est contraint dans sa fonction, où aucun métissage urbain ne sera désormais possible.

Nous voulons redonner un vrai statut à chaque ville

- **Boucau**, ville du fleuve Adour, « Quartier-fleuve » ; elle s'étend le long du fleuve. Pourtant, il ne lui reste qu'un seul accès, minimal, au fleuve (le port de la Cale), difficile d'accès par le barrage de la voie ferrée et de la route industrielle.
- **Tarnos** ville de l'Océan.
- **Anglet** ville de nature, dont l'un des quartiers les plus populaires est situé sur les bords de l'Adour



1 : Zones du moratoire,

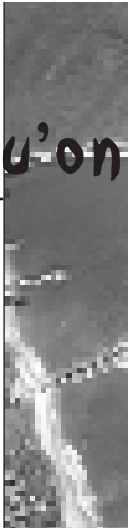
2 : Zones de «développement social»

qui tire son nom de sa situation à l'angle de l'Adour et de l'Océan.

- **Bayonne** ville de culture qui a compris la nécessité de se réapproprier les bords de l'Adour.

Le destin de ces quatre communes est intimement lié par la présence de l'Adour et l'Océan et les activités humaines qui en découlent.

Nous voulons faciliter l'interpénétration des quatre villes dans leurs deux



...Port de Bayonne

al et culturel» ou de «ré-appropriation urbaine».

milieux naturels : l'Adour et l'Océan. Aujourd'hui tout concourt au développement de la fonction industrielle et portuaire excluant la revitalisation de l'espace urbain, venant même en contradiction avec elle.

Nous proposons de penser la ville, d'abord. Et ses « enclaves industrielles », ensuite.

Nous refusons le *tout industrie* qui repousse la ville ou tend à l'étouffer.

Nous proposons en urgence pour ces quatre villes

- Un moratoire sur les zones sensibles,
- La définition de « zones de développement social et culturel » ou de « ré-appropriation urbaine »,
- La définition de zones naturelles à protéger.

Pour Boucau : l'urbanisation de la

rive du fleuve, création du quartier « Boucau-Adour » et un accès direct de Boucau vers la digue de Tarnos par la route des dunes et du champ de tir, la restauration du port du « Moulin d'Esbouc ».

Pour Anglet : conserver l'identité Nature en renforçant la continuité écologique avec l'Adour, les accès et parcours au bord du fleuve. ♦



Comité de soutien aux victimes de FERTILADOUR

Un travail considérable qui porte ses fruits !

Le comité de soutien aux victimes de FERTILADOUR tient aujourd'hui à vous faire savoir que désormais plus personne ne pourra nier que les salariés de FERTILADOUR ont été exposés aux rayonnements ionisants et à diverses autres substances CMR (cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques).

Tous les salariés en seront informés et pourront ainsi bénéficier du suivi médical que leur confère le droit.

Les conclusions qui ont été apportées à l'issue de la réunion qui s'est tenue le 21 mai 2013 au siège de l'ARS 64 en sous-préfecture de Bayonne sont un aboutissement positif de deux années de travail conjoints: du CADE, d'IDEAL, du comité de soutien aux victimes de FERTILADOUR ainsi que des militants associatifs, des militants politiques et des élus qui nous ont soutenus et aidés.

In fine, les administrations ont donné à notre combat la légitimité qui ne lui était pas encore officiellement acquise.

Conclusions de cette réunion

Il est convenu que : le principe d'une exposition aux rayonnements ionisants et diverses autres nuisances est acté pour les travailleurs du site sans que les niveaux d'exposition ne puissent être évalués précisément sur la base des informations disponibles ; l'employeur (TIMAC AGRO) est tenu de fournir : la liste de tous les salariés ayant travaillé sur le site, d'établir une attestation d'exposition, d'établir une fiche d'exposition aux agents « CMR ». L'inspection du travail vérifiera la cohérence de la liste des salariés concernés par le dispositif de suivi

et suivra les suites données en concertation avec médecine du travail, l'industrie et le comité de soutien aux victimes. La DREAL poursuit l'instruction de cessation d'activités du site qui sera conduit, suivi et adapté en fonction des éventuels projets de réutilisation.

Des procédures sont ainsi à disposition de chaque retraité lui permettant de saisir la CPAM soit pour faire reconnaître une maladie professionnelle, soit pour mettre en place un suivi médical post exposition ou post professionnel adapté en cas d'exposition conformément à la réglementation en vigueur. Cette réunion s'est tenue avec trois représentants du comité de soutien aux victimes de FERTILADOUR, deux représentants de l'ARS 64, un représentant de la DIRECTE 64, un représentant de la DREAL, le médecin du travail de TIMAC-AGRO et la représentante de TIMAC-AGRO.

Le comité tient à remercier tous ceux et celles qui lui ont apporté leur aide et leur soutien

- Le CADE et IDEAL, lanceurs d'alerte qui, dès 1997, à la demande des salariés de FERTILADOUR, font les premiers relevés de la radioactivité sur le terrain et dénoncent les conditions de travail des employés. Tout au long des quinze dernières années, ils ont poursuivi sans relâche leur travail d'investigation parvenant ainsi à ce que tout soit dit sur l'état du terrain. Ce sont eux qui nous ont fait comprendre qu'une « radioactivité résiduelle » d'un terrain avait forcément affecté les employés de cette entreprise.
- Les deux premiers salariés et leur famille dont le témoignage et la douleur nous ont permis de prendre conscience du destin tragique que l'entreprise leur avait réservé.
- Les salariés qui nous ont reçu et apporté leurs témoignages et particulièrement celui qui nous a permis de recenser un nombre de



- salariés (+ de 200) que nous avons pu opposer aux déclarations de l'entreprise qui voulait réduire le nombre de salariés exposés à 43.
- Les experts du droit du travail, de la prévention des risques professionnels, de la médecine du travail, de la radioprotection.
- Les adhérents du CSAVF qui ont apporté leur contribution technique, morale et financière.
- Les signataires du *Manifeste pour une exigence de vérité sur FERTILADOUR* parmi lesquels de nombreuses associations, de nombreux élus, des militants associatifs et politiques et des citoyens qui nous ont encouragé et supportés.
- Les élus EELV du conseil régional d'Aquitaine qui ont su rallier tous leurs collègues (toutes appartenances confondues) à la nécessité d'une dépollution du site de FER-

TILADOUR (délibération votée à l'unanimité).

- Les élus EELV, du PS, du Front de gauche, du Parti radical de gauche qui ont rallié tous leurs collègues du Conseil Régional à l'étude de faisabilité d'une étude épidémiologique (motion votée à l'unanimité).
- Le conseiller général de Bayonne nord qui est intervenu à plusieurs reprises auprès du Préfet des PA pour le sensibiliser à la recherche de la vérité.
- Les maires de Boucau et Tarnos, à leurs conseillers municipaux pour leur adhésion au comité, leur écoute attentive et leur soutien.
- Catherine Grèze, députée européenne EELV qui a contribué au comité de soutien afin que puissent être menés les entretiens avec les anciens salariés de FERTILADOUR. ♦

Perturbateurs endocriniens

LE problème de santé publique contemporain est l'importante et inquiétante progression des affections de longue durée (ALD), maladies chroniques telles que cancers, asthme, diabète... Les travaux scientifiques récents sur le phénomène global mettent de plus en plus en évidence le rôle des facteurs environnementaux. Parmi eux, les perturbateurs endocriniens, amenés sur le devant de la scène par le cas du *Bisphénol A*, des alertes lancées à sa récente interdiction légale, partiellement mise en application rapide pour les biberons et le matériel des services hospitaliers de néonatalité.

Un peu de mécanique : le système hormonal

Chez l'homme sain, les hormones sont secrétées dans des organes spécialisés, les glandes endocrines, mais aussi dans d'autres organes (cœur, tube digestif, reins) et les tissus adipeux. Selon leur fonction, elles migrent vers des cellules cibles et s'y fixent sur des récepteurs situés soit en surface, soit à l'intérieur du noyau cellulaire. D'où elles envoient les signaux nécessaires à l'accomplissement de leur mission (par ex. : sensation de satiété, maturation du système immunitaire de l'enfant, fonctionnement appareil reproducteur). Les hormones sont partout et servent au développement et à la régulation des fonctions physiologiques du corps entier.

Les perturbateurs endocriniens (PE)

Leur identification globale en tant que PE est très récente, quelques années. Ces enfants pervers de la chimie collectionnent lourds dégâts sanitaires et scandales de santé publique. Comme le *Distilbène*, première hormone de synthèse, prescrite aux femmes enceintes dans les années 50. Malgré des alertes sérieuses, cancérigène avéré, il sévit pendant une trentaine d'années. Reconnu PE a posteriori, on en mesure aujourd'hui l'impact sanitaire avéré sur la 3^e génération. Les PE sont des substances chimiques qui perturbent le système hormonal, individuellement ou par effet

cocktail. Ils agissent à toutes les étapes de la migration des hormones : ils les imitent, les bloquent ou au contraire les activent, les dégradent... et désorientent ainsi des fonctions essentielles du corps. Ils sont de diverses natures et présents dans notre environnement familier : *bisphénols*, *phthalates*, *parabènes*, *perfluorés* (PFC), nombre de pesticides, mercure dentaire... La contamination s'effectue majoritairement par voie alimentaire mais aussi par voie cutanée, inhalation et via le cordon ombilical. Leurs effets néfastes sur la santé et le développement des êtres vivants peuvent mettre des dizaines d'années à apparaître et sont transgénérationnels.

Toxicologie

Les PE perturbent aussi les lois jusqu'ici immuables de la toxicologie, science fondée par l'alchimiste Paracelse au XVI^e siècle. Premier changement de paramètre, ce n'est plus « *la dose qui fait le poison* » (degré d'empoisonnement proportionnel à l'importance de la dose ingérée). La toxicité d'un PE peut être forte à haute dose, baisser ensuite à dose moyenne puis augmenter à nouveau à petite dose (graphique en U), schéma variable selon les substances. Impossible, donc, de quantifier les doses journalières admissibles (DJA), normes élaborées en matière d'interdiction des toxiques. Deuxième élément, la période d'exposition est d'une importance primordiale. La toxicité est terriblement plus forte pendant la période fœtale et chez l'enfant en croissance (travaux Pr Sultan, endocrinologue, sur l'exposition aux pesticides dans les familles d'agriculteurs). Ces deux paramètres spécifiques aux PE justifient l'urgence nécessaire de réajuster leur cadre réglementaire. Et accessoirement de rendre obligatoire et non plus optionnel l'enseignement de la toxicologie dans les facs de médecine ?

Le Réseau Environnement Santé (RES)*

Fondé en 2009 par le toxicologue A. Cicolella, le Réseau Environnement Santé a pour objectifs la mise en évidence et la reconnaissance du

lien entre santé et environnement, sa prise en compte au cœur des politiques de santé publique par la prévention et la mise en œuvre du principe de précaution. Ses moyens d'action sont multiples et à destination de différents publics :

- formations pour professionnels de santé, colloques et veille scientifique ;
- lobbying positif auprès des décideurs (institutions, élus) par l'apport d'une info scientifique détaillée et accessible (rôle déterminant dans le vote unanime pour l'interdiction du *Bisphénol A*) ;
- participation aux consultations publiques, actions juridiques ;
- information auprès des entreprises sur les procédés et les matériaux de substitutions sains ;
- information pédagogique de qualité auprès du grand public (prévention des risques).

Consensus

Février 2013, l'OMS et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement publient un rapport sur les PE, « *menace mondiale pour la santé humaine et l'environnement* ». Il appelle à donner moyens financiers et humains à la recherche mais avant tout « *à l'action des décideurs pour résoudre les aberrations historiques d'une gestion impropre des substances chimiques* ». On est en droit de penser que cela converge avec les intérêts économiques, au vu du trou budgétaire engendré dans les dépenses de soins par les ALD.

Dissensions... sur la définition des PE. Pour la communauté scientifique et les ONG : « *toute substance capable d'interférer sur la voie hormonale* », la proposition de l'EFSA la restreint aux « *substances dont les tests de toxicologie réglementaire ont prouvé l'effet néfaste sur la santé* ». La Commission Européenne devra trancher fin 2013. Décision très attendue par les associations de santé environnementale et les industriels, car c'est d'elle que dépendra ensuite le nombre de PE interdits de mise sur le marché. Les industriels de la chimie, principaux

responsables des dégâts, persistent dans leurs actions d'enfumage (la chimie verte !). Leur lobbying a déjà amoindri la réforme de la réglementation des produits chimiques (Reach), il influe certainement sur l'indécent allongement des délais d'application des lois.

Conclusions constructives

Y. Vicaire, chargé de mission au RES : « *Il est temps de retourner le problème dans le bon sens et de partir du droit à un environnement et à un corps vierges de substances industrielles pour donner une nouvelle mission historique à la chimie. L'industrie chimique doit prendre ses responsabilités et rebondir : cela ne signifie pas la mort de la chimie mais au contraire un nouveau départ dans une direction conforme avec la santé publique, la santé des travailleurs et la protection de la biodiversité.* »

A. Cicolella, président du RES :

« *La mise en évidence des perturbateurs endocriniens ne doit pas être interprétée comme une nouvelle anxiogène, mais comme une bonne nouvelle, car cela nous donne enfin les clés de compréhension pour agir sur la prévention de maladies graves et ainsi enrayer leur expansion, voire même de les faire régresser.* » ♦

France Bonillo

* Pour plus d'infos, Réseau Environnement Santé, 148, rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris. 09.51.59.08.35. www.reseau-environnement-sante.fr

Hegalaldia

Sursis décidé en AG pour Hegalaldia qui a trouvé des fonds devant lui permettre de continuer sa mission pendant un an. En souhaitant que des solutions pérennes se mettent en place.

REGARD SUR LA VITALITE D'ATTAC ET DU MOUVEMENT ALTERMONDIALISTE

en cette fin de semestre !

la page
d'
attac

ALTER SOMMET

Ces politiques d'austérité qui frappent tout le monde,
et plus durement les femmes !



Partout en Europe, tous les jours
sont des jours de lutte
pour les droits et libertés des femmes !

CONSTRUIRE UN MOUVEMENT UNITAIRE POUR UNE EUROPE
DEMOCRATIQUE, SOCIALE, ECOLOGIQUE ET FEMINISTE

Nos campagnes sont nombreuses et font le lien entre les catastrophes humanitaires annoncées et perpétrées au nom de la « crise », et les choix de l'UNION EUROPEENNE.

S'APPUYANT sur la prise de conscience populaire que le monde politico-financier entraîne les peuples vers le désastre pour sauver la peau des banques et d'un système à bout de souffle, le MOUVEMENT SOCIAL se mobilise :

- Contre l'austérité et le démantèlement des services publics européens ;

- Pour le remboursement de la dette notamment par la lutte contre l'évasion et la fraude fiscales.

ATTAC Pays basque vous invite à consulter les liens proposés ci-dessous pour mieux connaître l'actualité de nos actions :

- « Pour que le berceau de la démocratie n'en soit pas le tombeau ! » 180 organisations se sont réunies solidairement et symboliquement à Athènes, les 7 et 8 juin, autour d'un Manifeste des Peuples : <http://www.alter-summit.eu/>

Stoppez l'évasion fiscale !



- Prenez connaissance de la campagne européenne pour « L'eau et l'assainissement sont un droit humain ! »

L'eau est un bien public, pas une marchandise ! Nous invitons la Commission européenne à proposer une législation qui fasse du droit à l'eau et à l'assainissement un droit humain au sens que lui donnent les Nations unies, et à promouvoir la fourniture d'eau et l'assainissement en tant que services publics essentiels pour tous.

Et enfin, n'oubliez pas de faire les bons choix

Retrouvez-nous toute l'année afin de suivre nos actions sur : <http://local.attac.org/paysbasque/wordpress/>
ATTAC Pays basque sera présent à ALTERNIBA, le 6 octobre à Bayonne. ♦

- Pour lire le Manifeste des peuples proclamé à l'Alter-Sommet <http://www.altersummit.eu/manifeste/>
Presque 50 000 signatures déjà !

- 60 milliards d'euros, c'est la somme qui échappe aux recettes publiques en France et qui pourrait servir : à nos services publics et prestations sociales, à éviter l'augmentation de TVA, au lancement de l'indispensable transition écologique et sociale de notre société...

**Nous proposons
5 mesures urgentes**

- <http://www.france.attac.org/petition/apres-cahuzac-stoppez-leva-sion-fiscale>

- Toutes les infos, l'appel de personnalités et la lettre au président Hollande, sur : <http://www.france.attac.org/>

<http://www.right2water.eu/fr/>

✓ Nous contacter ou adhérer à : pays.basque@attac.org
Téléphone : 06 88 74 30 19

Dans le prochain numéro d'Ortzadar, ATTAC Pays basque vous proposera les témoignages de nos trois envoyées spéciales à l'ALTER-SOMMET d'Athènes.

L'HOMOPHOBIE, cette bête immonde !

Monsieur Colo, maire d'Arcangues, donne une bien piètre image du Pays Basque quand il déclarait impunément dans la Semaine du Pays basque du 14 au 20 juin : « Nous sommes des terriens de la campagne, nous voyons ce qui se passe dans nos troupeaux, et même les animaux n'en sont pas là ». Son statut lui donne une triste valeur d'exemple auprès des jeunes en matière de citoyenneté. Il anéantit tous les efforts pour conduire à plus d'égalité, et tout le travail des militantes du Planning qui lors de leurs interventions en milieu scolaire s'efforcent de déconstruire les stéréotypes, le sexisme et l'homophobie.



Jean-Michel COLO, maire d'Arcangues

Liberté : En effet le « droit à disposer librement de son corps », nous a longtemps été refusé, aux femmes comme aux LGBT. Et quand la loi reconnaît enfin que notre corps nous appartient, il y en a toujours pour nous le contester, des Colo ou des intégristes religieux qui voudraient encore s'arroger le droit, au nom de leurs « convictions personnelles et religieuses », de décider à notre place de nos choix de vie, de nos sexualités, de nos grossesses, de notre orientation sexuelle, de nos unions. Et bien NON. La loi sur l'IVG comme la loi sur le mariage entre personnes du même sexe nous accordent enfin cette liberté, nous rendent notre libre arbitre, NOUS EMANCIPE. Nous ne laisserons personne nous voler ce droit conquis de haute lutte...»

Cette loi en ouvrant le droit au mariage à toutes et tous **institutionnalise l'égalité** entre homosexuels et hétéros. Elle **abolit officiellement la hiérarchisation des sexualités et c'est bien ce que M. Colo ne veut pas admettre. Il s'arc-que-boute sur Sa vision réductrice du mariage civil, limitée aux hétéros et avec enfants !** Son attitude discriminante et les propos qui l'accompagnent sont des exemples inadmissibles d'homophobie et d'incitation à la violence.

Au cours de ses animations en milieu scolaires, le Planning constate combien l'homophobie est impunément banalisée et convenue. Les violences homophobes, comme les violences faites aux femmes, sont toujours minimisées, tournées

en dérision, niées, et souvent cachées par les victimes elles mêmes. Elles n'en sont pas moins destructrices et intolérables. Sans parler de nos copines lesbiennes qui subissent la double peine : le sexisme « ordinaire » en tant que femme, et la lesbophobie. **Il faut là aussi que la honte change de camp !** Il faut pourchasser, sanctionner l'homophobie, dans tous les milieux, en appliquant la loi.

Or, aujourd'hui le débat est achevé, la loi est passée, mais la haine n'a pas désarmé. Aussi, la victoire contre le maire d'Arcangues était nécessaire. Il fallait mettre un terme au plus tôt à ces agissements et à ces propos discriminatoires de nature homophobe. Il fallait éviter que ces irréductibles, soutenus par « la manifestation pour tous », une partie du clergé intégriste et quelques médias, n'étendent leur fronde à toute la France. Faute d'avoir gagné la bataille démocratique, ces opposants tentaient de la transposer dans la rue, en attisant les haines. Les tract, les discours, les « veilleuses » installées sur la place publique de Bayonne pour apporter leur soutien à M. Colo, étaient de véritables brûlots propres à engendrer le clivage entre les deux camps et à susciter des affrontements.

L'aspect positif de l'hostilité déployée par nos adversaires, est qu'elle nous a conduits à nouer des liens

durables entre les organisations et des personnes, dans deux collectifs unis (Pays Basque et Béarn), réactifs, et efficaces. En une journée, 37 organisations de nos collectifs se sont retrouvées mobilisées pour demander au pouvoir exécutif de prendre ses responsabilités face au maire d'Arcangues. *Toute tergiversation dans la prise de sanctions à leur encontre par les détenteurs de l'autorité publique aurait été une entrave à la loi. Notre résistance a trouvé le soutien de nos députées et est venue en soutien à leur action parlementaire.* Le collectif n'est pas qu'une cellule de veille pour la bonne application de la loi, il est aussi un instrument solidaire pour conquérir de nouveaux droits, notamment la PMA pour toutes les femmes.

La fronde qui veut poursuivre éternellement le débat et maintenir sur le devant de la scène une minorité qui utilise les instincts les plus vils, doit cesser. La loi du 23 avril 2013 ne souffre aucune « clause de conscience » au risque de revenir sur le principe d'égalité. Leur hostilité a fait assez de dégâts, nous avons à réconcilier homosexualité et hétérosexualité dans un même combat contre l'homophobie. On a encore du travail ! ♦

AD64 Côte Basque

Tél : 06 22 62 02 176

bayonneplanning@orange.fr

Vous avez raté un numéro
d'Ortzadar ?

Nous vous invitons à vous rendre sur
notre page web :

<http://ortzadar.free.fr>

Vous pourrez consulter en ligne les anciens
exemplaires jusqu'au N° 104 (les numéros plus
anciens seront disponibles progressivement).

Rien d'étonnant à notre participation à la Lesbian-Gay-Pride de Biarritz cette année où son organisateur, Bernard Gachen, nous a fait l'honneur de présenter Le Planning Familial Côte Basque comme « la cheville ouvrière du Collectif pour les Libertés de Choix », et nous a remercié pour notre engagement dans la bataille pour « le mariage pour tous ».

A la Marche des fiertés, le 22 juin, nous expliquions dans notre intervention :

« Certain-e-s se demanderont peut-être pourquoi cet engagement du Planning avec le mouvement homosexuel ? Il n'est pas récent, et ces 8 mois d'actions conjointes nous ont encore rapprochés. Ils ont confirmé la similitude de nos valeurs, de nos revendications, et des résistances passionnelles qu'elles soulèvent. Nous avons fait nôtres vos revendications qui dépassent votre communauté. De la même façon vous pouvez vous retrouver dans le slogan du logo du Planning : Liberté, Egalité et sexualités au pluriel.

L'INCONNU DU LAC

UN FILM D'ALAIN GUIRAUDIE

Avec Pierre Delalochamps (Franck), Christophe Paou (Michel) et Patrick d'Asumçao (Henri)

LE FILM a reçu au Festival de Cannes le prix de la mise en scène (sélection un certain regard).

A l'instar d'une pièce de théâtre, le cinéaste a planté un décor, immuable tout au long du film.

Unicité donc du lieu : une plage de cailloux au bord d'un lac, un bois tout proche, un parking qui sert de sas entre le huis clos de l'intrigue et le monde extérieur.

Cet endroit bucolique est un lieu de drague homosexuelle. Les hommes se croisent, se cherchent, s'éloignent dans les fourrés pour des étreintes furtives et brutales.

Chaque jour, Franck, un jeune homme à la beauté nonchalante, gare soigneusement sa R25 sur le parking, s'installe au soleil, « pique une tête » dans le lac et s'éclipse dans le bois en quête d'une bonne fortune.

Ce rituel quotidien, offre cependant de multiples facettes au gré des rencontres, des échanges de regards, des dialogues entre les habitués de la plage.

La nature souligne la force des émois, des sentiments, des angoisses et des peurs. Ainsi le clapotis paisible de l'eau,

La lumière incandescente du soleil, les frondaisons ployées sous le vent, dans l'azur du ciel ou les nuées noires à l'horizon sont autant d'éléments de la mise en scène.

Pas très loin, Henri, un gros homme bedonnant et vieillissant, se tient à l'écart, abimé dans la contemplation du lac. Franck se lie d'amitié

avec lui.

Du drame qui couve, Henri, tel le chœur antique, en pressant le danger.

Viendra-t-il de ce silure carnassier qui vit, selon la rumeur, dans les eaux profondes du lac ?

Ou bien du beau Michel, apollon bronzé et viril, encombré d'un amant jaloux, qui séduit Franck prêt à tomber amoureux ?

A la nuit tombante, aux aguets dans le bois pour « mater » ce Michel qui l'affole, Franck surprend une scène étrange.

Au beau milieu du lac, Michel s'est débarrassé de son amant, et l'a noyé en le maintenant sous l'eau...

La nuit efface la tragédie. De l'homme disparu, guère de traces, quelques affaires abandonnées sur la plage dont personne ne se préoccupe.

Au matin, le ballet de l'amour recommence et la violence du désir entre les deux hommes explose.

Le cinéaste filme sans trivialité leurs étreintes sexuelles arrimées à la passion, la folie du désir, au plus près de leurs corps.

La jouissance sans contrainte, par delà les convenances, la beauté et la laideur, le bien et le mal, les hommes de la plage semblent partager cet eden.

Mais le cinéaste n'élude pas la misère sexuelle (le personnage qui se branle en regardant les couples), ni le côté sordide de cette copulation éfrénée (le coin des ébats jonchés de capotes et de mou-

choirs usagés).

La quête de jouissance est aussi quête d'amour et refus d'une solitude omniprésente, malgré la multiplication des rencontres.

Le policier qui enquête sur la noyade, s'étonne : personne ne s'est inquiété de la disparition d'un homme connu et côtoyé chaque jour...

La légèreté du début laisse bientôt place à

l'inquiétude et à l'angoisse... Henri met en garde : Michel est dangereux et Frank le sait bien.

Mais c'est compter sans la force du désir, Eros et Thanatos mêlés.

Chacun des personnages va aller au bout de son chemin, porté par une pulsion mystérieuse, Henri vers une mort souhaitée, Michel vers son destin de prédateur assassin et Franck vers le choix d'un amour mortifère.

CULTURES

PAR CHANTAL POCHAT

arc • en • ciel
ortzadar

Tel / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : ortzadar@bigfoot.com
<http://ortzadar.free.fr>



Abonnement à ORTZADAR
Bimestriel - 1 an : 13€
De soutien : 18€



NOM, Prénom
Adresse
CP..... Ville

Bulletin à retourner à :
B.P. 90080 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

Ortzadar - Alternative Pays Basque
est édité par l'association loi 1901 du même nom
Commission paritaire n° 0716 G 88241
Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE
Mise en page et illustrations : José AGUIRRE
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne